



.....

Référence : 10-24801 - Annonce publiée le 9 février 2010 - BOAMP n° 27B, Annonce n° 252

Fournitures

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Département du Bas-rhin, pôle fonctionnel Direction des services généraux Service Administration Achat Hôtel du Département Place du Quartier Blanc Cedex 9, à l'attention de M. le président du conseil général, F-67964 Strasbourg.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service des moyens généraux, hôtel du Département Place du Quartier Blanc Cedex 9, à l'attention de Elisabeth PARENTIN, F-67964 Strasbourg. Tél. : 03 88 76 67 47. Fax : 03 88 76 67 96

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Département du Bas-Rhin, pôle Fonctionnel - direction des Services Généraux Service Administrations Achat Hôtel du Département Place du Quartier Blanc Cedex 9, F-67964 Strasbourg. URL : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Département du Bas-Rhin, pôle Fonctionnel - direction des Finances et de la Commande Publique Service de la commande publique Guichet unique de réception des offres Bureau 2238 Hôtel du Département Place du Quartier Blanc Cedex 9, F-67964 Strasbourg. URL : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures :

achat

Lieu principal de livraison : département du Bas-Rhin.

Code NUTS : FR421.

II.1.3) *L'avis implique :*

l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre. Durée en mois : 36.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :

160 000,00 EUR.

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

acquisition de consommables, supports informatiques et service de gestion des commandes pour les besoins du Département du Bas-Rhin.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

30192112.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

oui.

II.1.8) *Division en lots :*

non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :* marché à bons de commande unique sans mini et maxi et un opérateur économique. Montant estimatif annuel de 160 000,00 EUR (H.T.) Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat.

II.2.2) *Options :*

oui.

Description de ces options : des avenants ou décisions de poursuivre et des marchés complémentaires pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat. Le marché est renouvelable pour 2 périodes de un an.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* Aucune garantie financière n'est exigée.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision par ajustement. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités définies au contrat. Aucun acompte, ni paiement partiel ne sera accepté. Le règlement s'effectuera après service fait par mandat administratif. Le délai global de paiement est de 35 jours. Modalités de financements : Financement sur le budget départemental sur revenus propres.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :*

oui.

La durée du contrat précitée est une durée maximum. Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : Le candidat au présent marché s'attachera à fournir les produits conditionnés de façon à générer un minimum de déchets, toutefois les cartouches devront être conditionnés en emballage individuel.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une Lettre de candidature et habilitation du mandataire, le cas échéant (ou DC 4). Une Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; une Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC 5) ; une Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; des Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3) *Capacité technique :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une liste des principales fournitures effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4) *Marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière :*

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :*

SECTION IV : **PROCEDURE**

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. prix des prestations

Pondération : 80 %.

Critères : 2. performances en matière environnementales appréciées au travers d'un cadre de réponses techniques relatif aux aspects de développement durable

Pondération : 20 %.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

PR100002.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

Documents payants : non.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

29 mars 2010, à 16:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

oui.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

non.

VI.3) *Autres informations :*

Critères de sélection des candidatures : capacités techniques, financières et professionnelles. Conformément à la législation française, l'ouverture des plis n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 4 février 2010.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal administratif (TA) de Strasbourg, 31 avenue de la paix - bp1038f, F-67070 Strasbourg Cedex, France. E-mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr. Tél. : 03 88 21 23 23. Fax : 03 88 36 44 66

VI.4.2) *Introduction des recours*

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat. Recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre. Recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat et suspension de la validité du contrat le cas échéant. Référé contractuel par toute personne ayant un intérêt à agir dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution ou à défaut, dans les 6 mois suivant la notification du marché. Recours indemnitaire dans le délai de déchéance quadriennale, après demande préalable au pouvoir adjudicateur. Organe chargé des procédures de médiation en cas de différends ou litiges sur la passation des marchés : TA Strasbourg (article L. 211-4 Code de justice administrative), cf. adresse supra.

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

VI.5) *Date d'envoi du présent avis* : 4 février 2010